

## Commune de LA CHAPELLE-MOULIERE

Demande de Déclaration Préalable déposée le 04/05/23		Dossier N° : DP 86058 23 X0019	
par :	Monsieur Arnaud THURNEYSSEN	pour :	Réhaussement d'un grillage existant et y fixer de la brande à une hauteur d'1m50
demeurant à :	2 chemin de la Cure 86210 LA CHAPELLE-MOULIÈRE	sur un terrain sis à :	2 chemin de la Cure LA CHAPELLE-MOULIERE
représenté par :		Surface de plancher :	-
		Nb bâtiments :	-
		Nb de logements :	-
		Destination :	Habitation

Objet : ATTESTATION DE NON OPPOSITION A DECLARATION PREALABLE -

*Les travaux mentionnés dans la Déclaration Préalable référencée ci-dessus peuvent être entrepris*

Fait à LA CHAPELLE-MOULIERE,

Le 15 mai 2023,

Le maire suppléant, Sylvie Roy



L'avis de dépôt de la DP 86058 23 X0019 a été affiché en date du